



# Baden-Württemberg

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA NUMÉRISATION ET DES MIGRATIONS

LE MINISTRE

Innenministerium Baden-Württemberg • Pf. 10 34 65 • 70029 Stuttgart

Monsieur  
Joshua Frey  
Député au Landtag  
Président du Conseil Rhénan  
Konrad-Adenauer-Str. 3  
70173 Stuttgart

Date : le 15 juin 2020

Ligne directe : +49 (0)711- 231 3027

Référence : L-HSR

(à indiquer dans toute correspondance s.v.p.)



## Résolution du bureau du Conseil Rhénan du 24 avril 2020

Monsieur le Président, *Cher collègue Frey.*

Soyez bien remercié pour votre courrier du 21 avril 2020 dans lequel vous soulignez la situation de la région frontalière trinationale et la signification de la coopération au sein de l'Union Européenne. J'ai lu vos explications avec grand intérêt et je vous remercie vivement pour vos suggestions. Veuillez excuser le retard avec lequel je vous répons, dû à une augmentation massive des courriers que je reçois.

Oui, nous sommes encore dans la plus grande crise d'ampleur mondiale depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Cette crise constitue une redoutable mise à l'épreuve pour les États-nations, mais aussi pour la solidarité européenne et pour l'humanité dans son ensemble. Nous sommes appelés à combattre et cette crise, et ses causes – avec détermination et surtout en faisant bloc.

Pour nous justement, les habitants du Bade-Wurtemberg, l'amitié franco-allemande, forgé par le temps, comme aussi notre amitié envers la Suisse, est d'une importance particulière, quasiment prépondérante. Songeons que le Bade-Wurtemberg est situé au cœur de l'Europe. Sur 179 kilomètres, le Rhin forme notre frontière naturelle avec la France. Stuttgart est plus près de Paris, la capitale française, que de Berlin, la capitale allemande. La brigade franco-

Vous trouverez des informations sur la protection de vos données à caractère personnel sous: <https://im.baden-wuerttemberg.de/datenschutz>

Sur simple demande, ces informations vous seront également envoyées sous forme papier.

allemande est un exemple d'école en matière de coopération internationale. Or, elle tire son origine de la ville de Müllheim dans le Bade-Wurtemberg. Pour nous, en tant qu'habitants du Bade-Wurtemberg, c'est presque un devoir moral de vivre et de pérenniser cette amitié. Il en va de même vis-à-vis de la Suisse. Chez nous ici, les relations des gens, des acteurs économiques, mais aussi des institutions envers leurs voisins immédiats sont particulièrement étroites et exhaustives.

La circulation transfrontalière sans heurts entre la France, la Suisse et l'Allemagne sont élémentaires pour nos nations et surtout pour les habitants des régions frontalières qui peuvent se prévaloir de profondes racines des deux côtés du Rhin. Bien entendu, le renforcement des contrôles frontaliers des semaines passées était absolument justifié et l'est toujours, dans le but de freiner l'expansion de l'épidémie de coronavirus. Ils ont effectivement été utiles et ont contribué à sauver des vies humaines.

Je me suis employé très tôt auprès de notre ministre fédéral, M. Seehofer et de l'ensemble des ministres de l'Intérieur des Länder en vue de permettre des dérogations, précisément pour les familles, et d'autoriser le franchissement de la frontière dans ce type de configuration. Ces derniers temps, je n'ai cessé de discuter longuement avec le ministère fédéral de l'Intérieur sur la marche à suivre à la frontière entre le Bade-Wurtemberg et la France. Car notre but très clair a été - et continue d'être - la suppression progressive des contrôles aux frontières. Ce faisant, la prudence reste cependant bonne conseillère.

Récemment, à ma demande, le cabinet fédéral avait décidé de prolonger au-delà du 15 mai 2020 les contrôles aux frontières introduits le 16 mars 2020, à savoir jusqu'au 15 juin 2020. Cette procédure avait été concertée, et l'est toujours, avec nos voisins, la France, l'Autriche et la Suisse qui ont, de leur côté, aussi décidé de terminer les contrôles aux frontières à la date du 15 juin 2020. L'objectif, dans la mesure où la propagation de l'épidémie le permettra, est un « retour à la normale selon Schengen » à partir de la mi-juin et de permettre en particulier la libre circulation des voyageurs.

J'ai eu particulièrement plaisir à constater qu'entretemps, à la suite de mes efforts, nous avons pu ouvrir peu à peu les passages-frontières et donc atténuer les lourdes contraintes pesant sur les travailleurs transfrontaliers. Depuis le samedi 16 mai 2020, tous les passages-frontières vers la France, la Suisse et l'Autriche peuvent à nouveau être empruntés. Des contrôles simplement occasionnels ont fait place aux contrôles systématiques. Toutefois, sur le principe, il faut toujours un « motif valable » pour entrer sur le

territoire, mais de plus amples allègements sont prévus pour « raisons familiales et personnelles ». De même, l'obligation de principe imposée jusqu'à présent et consistant en une quarantaine de 14 jours à l'entrée sur le territoire ne s'applique plus qu'aux personnes ayant séjourné auparavant dans des États tiers. Le Bade-Wurtemberg a donc adapté sa réglementation de manière correspondante. De plus, depuis début mai, nous avons également supprimé l'interdiction de faire des achats concernant les travailleurs transfrontaliers, que vous aviez évoquée. Et ce, de manière à parvenir autant que possible, là aussi, à un retour à la normale tout en aménageant davantage de liberté dans la circulation transfrontalière.

J'ai des échanges réguliers sur tous ces sujets non seulement avec le ministère fédéral de l'Intérieur et les députés au Landtag concernés, mais aussi par exemple, de façon étroite et empreinte de confiance, avec le président de la Région Grand Est, Jean Rottner, la présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, Brigitte Klinkert, le député de l'Assemblée Parlementaire Franco-Allemande et membre du Bundestag, Andreas Jung ainsi qu'avec les ambassadeurs de l'Allemagne à Paris et à Berne, Nikolaus Meyer-Landrut et Norbert Riedel.

C'est dans ce sens que je place ma confiance dans les liens qui nous unissent profondément, dans notre solide amitié et dans la force de nos peuples à surmonter cette crise pour en sortir grandis. En cela, je me sens redevable tout particulièrement à la devise de notre brigade franco-allemande, à savoir « Devoir d'excellence ».

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.



Thomas Strobel